

Pourquoi toujours parler d'apocalypse?

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **131 (1986)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344705>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pourquoi toujours parler d'apocalypse? *

En général, les groupes extrémistes ont l'habitude de philosopher et d'argumenter à l'emporte-pièce, en distinguant péremptoirement les bons et les mauvais, tout en refusant l'idée du consensus ou du compromis. Une telle attitude semble reposer pour l'essentiel sur des intentions politiques plus ou moins avouées qui visent à changer foncièrement les structures socio-politiques existantes, en s'en prenant aux fondements mêmes de nos institutions démocratiques. Il arrive que la protection civile soit elle aussi prise dans le collimateur d'une telle conception radicale des choses. On essaie de la présenter comme une institution inefficace et inutile, vouée à la faillite en cas de guerre – et cette guerre, de l'avis de ces gens-là, ne pourrait que déboucher sur l'engagement d'armes atomiques. Aussi, la protection civile ne serait que de la poudre au yeux et créerait un sentiment de sécurité illusoire. Tels sont également les propos que tiennent certains représentants de l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (médecins pour la paix)**, dont quelques-uns se sont signalés par leur refus de servir dans la protection civile (cf. p. ex. reportage paru dans *Die Weltwoche* du 3 avril 1986 sous le titre «Warum ein Arzt auch den Zivilschutz verweigert – Bei Atomalarm Kragen hochstellen!»).

Une image unilatérale de la menace

Conformément aux schémas colportés par des groupes extrémistes, l'image de la menace apparaît sous un jour particulièrement unilatéral. D'abord, il n'est évidemment question que de conflits armés, à l'exclusion des catastrophes naturelles et technologiques. Ensuite, pour ces milieux, la menace de la guerre ne peut prendre que la forme d'un holocauste atomique, donc d'un conflit nucléaire généralisé.

Une appréciation objective de la situation actuelle – tout comme l'analyse du passé récent – conduit à des images autres et différenciées de la menace. Certes, l'histoire enseigne qu'en dépit de tous les efforts de paix il arrive effectivement que des guerres se produisent. Aucun homme raisonnable ne niera aujourd'hui l'existence d'un danger permanent, plus ou moins latent, de guerre, même si personne ne la souhaite. Mais nul ne peut prévoir la nature et l'ampleur d'une future guerre éventuelle. Rien ne permet toutefois de supposer que celle-ci aboutirait inéluctablement à un conflit nucléaire généralisé, comme le prétendent les «médecins pour la paix». Depuis 1945, l'histoire ne montre-

* Cet article de l'OFPC paraît également dans l'ASMZ.

** Voir *Revue Militaire Suisse*, N° 12/85.

t-elle pas précisément que c'est sans doute à la politique, si souvent décriée, de l'intimidation nucléaire que nous devons l'absence d'une guerre atomique mettant aux prises les deux superpuissances?

Par ailleurs, des considérations stratégiques s'opposent à un holocauste atomique. En effet, le but et l'intention d'un adversaire ne sauraient être l'anéantissement d'un pays, de sa population et de son infrastructure, en rendant son territoire inutilisable pendant des décennies. Sinon, l'agresseur perdrait le bénéfice escompté de sa conquête, tout en risquant des représailles. Or, peut-on concevoir que ce soit là le sens d'une guerre malheureusement toujours possible?

Une interprétation abusive de la fonction de la protection civile

Celui qui n'envisage que l'holocauste aura du mal à comprendre nos efforts classiques de défense et de protection.

Une guerre future, qu'on ne peut malheureusement exclure, pourrait avoir des formes multiples. Nos efforts de défense et de protection de la population entendent préserver notre liberté et notre autodétermination. Ainsi, de par sa conception et de par sa mission légale, la protection civile tend-elle «à protéger, à sauver et à secourir les personnes et à protéger les biens par des mesures destinées à prévenir ou à atténuer les conséquences de conflits armés (conventionnels,

chimiques ou nucléaires)» (article 1^{er} de la loi sur la protection civile). Elle s'emploie à rendre possible la survie. Il s'agit là d'une tâche humanitaire qui peut parfaitement être remplie dans la plupart des hypothèses de guerre. L'expérience comme aussi des études scientifiques montrent qu'en cas de guerre moderne – même si des armes de destruction de masse sont engagées –, une population non protégée subirait des pertes jusqu'à dix fois plus élevées qu'une population protégée.

La protection civile, telle que nous la comprenons en Suisse et que nous sommes en passe de la réaliser, répond au besoin humain fondamental de vivre et de survivre. La protection rassure et la sécurité est un élément de base de notre société, indépendamment du fait qu'une société protégée est moins vulnérable aux chantages quels qu'ils soient.

Des résultats probants

La protection civile est ancrée dans notre législation depuis une bonne vingtaine d'années. A juste titre, nous pouvons être fiers des résultats atteints durant cette courte période. Pour plus de 80 pour cent de la population, il existe aujourd'hui déjà des abris ventilés, construits selon les plus récentes connaissances techniques; 75 pour cent des personnes astreintes à servir dans la protection civile ont reçu leur formation de base. Si certaines lacunes doivent être encore comblées en ma-

tière d'instruction, d'organisation et d'équipement, la protection civile n'en est pas moins en mesure, aujourd'hui déjà, de remplir l'essentiel de sa

mission. Ce sont là des faits. L'honnêteté intellectuelle exige que chacun en prenne connaissance. ■

Si la connaissance se rapporte à l'être, et si l'ignorance doit être rapportée au non être, il faut chercher pour milieu un milieu entre l'ignorance et la science... l'opinion.

PLATON